

# Ville de Lévis Communiqué

Pour diffusion immédiate

## **LÉVIS PRÉ VOIT LA CONSTRUCTION DE 350 UNITÉS DE LOGEMENTS SOCIAUX SUR SON TERRITOIRE**

---

**Lévis, le 27 novembre 2002.-** Le conseil municipal de la Ville de Lévis a adopté, à la séance spéciale du 18 novembre dernier, une résolution pour accepter différents sites proposés pour réaliser des projets d'implantation de 350 unités de logements sociaux représentant des investissements d'environ 26.6 M \$.

Les terrains désignés sont répartis sur l'ensemble du territoire de Lévis et sont situés près des écoles et des terrains de jeux. On les retrouvera notamment dans les quartiers Saint-Rédempteur, Saint-Étienne-de-Lauzon, Saint-Romuald, Charny, Saint-Jean-Chrysostome, Lévis et Pintendre.

La participation de la Ville est de l'ordre 15 % des coûts. Ces projets s'inscrivent dans le cadre du Programme AGIR, volet Habitation, Accès-Logis et Logements abordables. La participation de la Ville de Lévis est considérable comparativement aux autres grandes villes fusionnées qui ont pris l'orientation de favoriser le logement social.

« Voilà une autre bonne nouvelle pour les familles » a déclaré le maire de Lévis, M. Jean Garon, alors qu'il effectuait un lien avec les *États généraux de la famille* qui se sont déroulés à Lévis samedi dernier.

-30-

Source : Christian Brière  
Directeur des communications  
Tél. : 834-6607

